



CHARTRE ADHÉRENTS

Le MCAVB, Club de sport collectif par excellence ne tolère aucune forme de discrimination. L'adhésion au Club me donne des **droits** à l'épanouissement et à la performance, mais m'oblige à des **devoirs** en tant que **joueur et membre de l'association**.

ARTICLE 1: IDENTITÉ & RESPECT

1.1 - Pour asseoir l'**identité du Club et l'unité des équipes**, l'ensemble des joueurs représentant le Club en compétition **doit être en tenue** (Maillots ou T-Shirts officiels selon les sections).

1.2 - L'**image du Club** est liée à l'attitude de tous ses adhérents. A domicile, ou à l'extérieur, je respecte les entraîneurs, les parents, les supporters, les arbitres, et les adversaires en toutes circonstances.

1.3 - Le **matériel**, les **locaux**, et les **véhicules** du Club sont à ma disposition. Je suis soucieux de leur utilisation, de leur rangement, et de leur propreté. J'informe mon entraîneur, ou le Secrétariat du Club en cas d'anomalie.

ARTICLE 2 : PONCTUALITÉ & COLLECTIF

2.1 - J'arrive toujours à l'heure pour les **entraînements** (en tenue, avec mes effets personnels). De même, pour les lieux de rendez-vous lors des matchs extérieurs, et je connais mon **calendrier de matchs** tout au long de la saison.

2.2 - En cas de retard ou d'absence, je **préviens mon entraîneur** dans les meilleurs délais pour qu'il puisse modifier sa séance. De même, je m'excuse auprès de **mes coéquipiers** qui devront pallier mon absence.

2.3 - Le volleyball est un **sport collectif**, les absences ou retards, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, pénalisent toujours l'équipe. Lors des matchs, **mon absence / retard peut entraîner un forfait** qui sanctionne l'équipe au plan sportif, et mon Club au plan financier (amendes financières).

2.4 - Pour **garantir la cohésion d'équipe** nécessaires à la progression et à la performance du collectif, j'accepte que mon entraîneur et/ou mon équipe, établissent des **sanctions pédagogiques adaptées** en cas de manquements aux obligations de ponctualités.

ARTICLE 3 : PROGRESSION & PERFORMANCE SPORTIVE

3.1 - La mission principale de l'entraîneur est la **performance de l'équipe**, et l'**épanouissement individuel** de ses joueurs. Je respecte ses choix tactiques, sa gestion sportive et humaine. En cas d'incompréhension, de baisse de forme, je l'informe, pour éclairer ses décisions, et préserver la performance du collectif. Je le remercie aussi pour le travail qu'il fait pour moi et pour l'équipe. Le **Secrétariat du Club demeure aussi à l'écoute de tous**.

3.2 - **Les entraîneurs** ont le souci de leurs propres perfectionnements. La progression individuelle et collective du corps de formation fait l'objet d'un suivi, et d'une **coordination interne**. Le Club se rend disponible pour **harmoniser et améliorer la qualité de la formation** qu'il dispense auprès de l'ensemble des sections.

3.3 - Les **Parents**, font automatiquement parti du Club, au même titre que leur(s) enfant(s). Lors des séances d'entraînements / plateaux, **le Formateur n'est pas Parent, le Parent n'est pas Formateur**. En tant que Parent, je peux **proposer mon aide** aux Formateurs, mais je veille à ne jamais entraver leur travail pédagogique, ni à les remplacer.

3.4 - Pour que mon équipe soit performante, la **progression du groupe** est aussi importante que ma **progression individuelle**. Ma progression implique : **présence, discipline, et détermination**. Cette rigueur fonde le **plaisir**.

3.5 - En tant que joueur, la **progression** passe souvent par des phases d'échecs, de frustrations, et de doutes. De même, si mon **égo** est un moteur extraordinaire au dépassement de soi, il doit être **maîtrisé** pour ne pas être nocif à ma progression, ou à la cohésion de l'équipe. Mon entraîneur, mes coéquipiers, et mon Club sont là pour **m'accompagner** dans ces défis.

3.6 - Sport collectif par excellence, **tous les joueurs ont un rôle moteur** au sein de l'équipe: Hors du terrain, sur le terrain, sur le banc, dans les tribunes. J'apprends à me rendre utile pour **servir l'équipe** dans tous ces rôles.

ARTICLE 4 : EN RÈGLE AVEC MON CLUB - SOLIDAIRE AVEC MON ASSOCIATION

4.1 - Je m'acquiesce en début d'année des **obligations administratives et financières nécessaires à mon inscription**, et ce, **selon les modalités et dans les délais définis par le Club**. Les dossiers des **mineurs** sont obligatoirement déposés par les parents ou tuteurs au Secrétariat du Club, le cas échéant, en main propre auprès du formateur. Diverses **modalités de paiements** sont acceptées afin de favoriser l'accès à tous.

4.2 - **Seuls les dossiers complets seront pris en charge**. Afin de ne pas pénaliser la composition des équipes et la trésorerie du Club, les **retards ou dossiers incomplets**, impliqueront un **refus systématique d'inscription**, ainsi qu'une **exclusion de participation aux entraînements**.

4.3 - Si le bureau du Club et les entraîneurs ont pour mission de diffuser les **informations relatives à la vie du Club**, je consulte régulièrement les informations mises en places: Affichages (Gymnase / Club House), Site Web, Mails, Page Facebook, Groupe Privé Facebook.

4.4 - Le **Club House du Club est toujours ouvert à tous**. Ses équipements (Wi-Fi, Cuisine, Tables, Salon, Télé) servent aux rassemblements / travail / repos, dans le respect de son **règlement Intérieur**.

4.5 - Mon Club est une Association qui existe grâce aux **bénévoles**. Aussi, si je veille à apprécier ce que le Club fait pour moi, j'apprends aussi à me demander **qu'est ce que je fais pour aider mon Club ?**

4.6 - Le MCAVB dispose d'un "**Collectif Promotion & Manifestation**". Les bénévoles y sont chargé d'animer, et de développer l'activité du Club par le biais de nombreux projets. Le but est de fédérer les adhérents, et promouvoir le Volley. En tant que Joueur, Parents, Sympathisants, votre aide y sera toujours précieuses, les domaines d'action très nombreux.

Le MCAVB se réserve le droit de se réunir en Commission pour **renvoyer sans indemnités** tout adhérent, en cas de **manquements graves ou répétés** à cette Charte. Le MCAVB se réserve le droit de demander **réparation financière** en cas de pénalités sportives dues à une absence injustifiée, ou toutes formes de dégradation, perte, ou vol de matériel.

Je (nom/prénom du parent, ou joueur Sénior) :

en tant que responsable légal de (nom/prénom enfant) :

approuve, et m'engage à respecter cette présente Charte.

Fait à Montpellier le : + Signature (précédé de la mention "lue et approuvée")